

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 10/2025

Le 25 juin 2025

Préavis N° 13/2024 – Aménagements visant à améliorer l'ombrage sur la place des Anciens-Fossés –
Décompte final

10.03.02-2505-Comm10-Anciens-Fosses-decompte-final.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

A la suite de la réalisation des travaux précités, nous vous communiquons, ci-après, le décompte final.

Crédit accordé par le Conseil communal selon le préavis municipal N° 13/2024

Crédit accordé - Aménagements urbains (TVA comprise)	Fr.	30'500.00
Total des crédits accordés	Fr.	30'500.00
Travaux exécutés – Aménagements urbains (TVA comprise)	Fr.	28'338.16
Total des travaux exécutés	Fr.	28'338.16
Solde non-dépensé	Fr.	2'161.84

Les travaux ont été exécutés conformément au préavis N° 13/2024, à l'exception de la mise en place de protections en bois sur les chaises métalliques existantes, qui n'a pas été réalisée et, ce, conformément au vœu émis par la commission ad hoc chargée de l'étude de ce préavis. Il sera analysé à l'issue d'une ou deux saisons estivales si la pergola éphémère en bois donne satisfaction ou si ce revêtement sur les chaises métalliques est effectivement nécessaire.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique :

Le secrétaire :

  

Sandra Pasquier

Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 2 juin 2025

